



Fédération Française de **Boxe**
Commission Nationale de **Boxe** Féminine



REGLEMENT L.B.T. 2018



Ladies Boxing Tour 2018



SOMMAIRE

LE CALENDRIER page 3

LE DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION page 3

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES CLUBS page 5

LES RÈGLES SPORTIVES page 5

LES TROPHÉES DU Ladies *Boxing Tour 2018* page 09

ANNEXE page 09

1°) Les conditions d'inscription

Les boxeuses doivent être titulaires d'une licence amateur Minime 2, cadette, junior ou senior au 14 Février 2018.

Le tournoi s'adresse en particulier aux boxeuses débutantes, il n'y a donc aucune exigence de palmarès.

2°) La sélection des boxeuses

Les boxeuses sont sélectionnées par la Commission Nationale de Boxe Féminine selon les critères définis ci-dessous :

La date de réception des engagements, et possibilités de former un groupe de compétitrices selon les catégories d'âges, de poids et niveau d'expérience de chacune.

Les participantes devront s'engager dans une catégorie de poids de leur choix et l'inscrire sur le bulletin d'engagement.

Si une boxeuse ne peut être retenue dans sa catégorie de poids faute de participante ou de place, la CNBF pourra éventuellement lui proposer un changement de catégorie avant le 25 Février 2018.

3°) Le déroulement de la compétition

Phase 1 : Matchs de classement les 3 et 4 Mars 2018

Les participantes seront réparties par catégorie de poids. Pour assurer l'équilibre des oppositions au sein d'un même groupe et une progression optimale de la pratique en compétition, les groupes sont constitués également en fonction de l'âge et du niveau d'expérience de chacune, en respect du code sportif amateur en vigueur.

- Catégorie Novice de 0 à 5 combats au 14 Février 2018,
- Catégorie Espoir de 6 à 10 combats au 14 Février 2018,
- Catégorie Elite plus de 10 combats au 14 Février 2018.

Les boxeuses ayant 6 combats à leur palmarès au 14 Février 2018, avec une majorité de défaites pourront être intégrées dans les novices, après décision de la CNBF.

Les matchs de classement se dérouleront soit le 3 ou le 4 Mars 2018.

Afin de rentabiliser au mieux les déplacements et si le programme le permet, il sera possible de proposer des matchs hors compétition sur un des 2 jours, aux participantes.

Phase 2 : Tournoi les 10 et 11 Mars 2018.

La seconde phase se déroulera sur 2 jours, à la fin de ces 2 jours sera décerné le Trophée du Ladies Boxing Tour à la première de chaque poule.

Les grilles de compétition :

Un modèle des grilles de compétition et de classement est disponible sur le site de la Fédération Française de boxe dans la rubrique **Ladies Boxing Tour**.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DES CLUBS

Les clubs qui inscrivent des boxeuses au Ladies Boxing Tour 2018 doivent prévoir un budget couvrant la totalité de leurs frais de déplacement et de séjour leur permettant de participer à cette compétition.

LES RÈGLES SPORTIVES DU *Ladies Boxing Tour 2018*

Sur le lieu de compétition, **LE REPRESENTANT OFFICIEL DE LA FEDERATION EST LE SUPERVISEUR FEDERAL**. Il peut prendre toutes décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1^{er} septembre 2017 s'applique en totalité au Ladies Boxing Tour 2018.

Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel des certaines règles importantes du code sportif.

Règle 1–Interdictions de combats :

- deux sœurs inscrites dans la même catégorie de poids.
- Pour toutes les catégories d'âge : une boxeuse ayant moins de 5 combats ne peut rencontrer une adversaire ayant effectué 10 combats ou plus.
- Pour toutes les catégories d'âge : une boxeuse ayant moins de 10 combats ne peut rencontrer une adversaire ayant effectué 40 combats ou plus.
- Les boxeuses de catégories d'âge différentes excédant un écart de 2 ans à partir de la date de naissance de chacune.

EXCEPTION

- Une boxeuse minime 2e année ne peut rencontrer qu'une adversaire de sa catégorie d'âge ou une cadette première année.
- Une boxeuse cadette ne peut pas rencontrer une boxeuse junior ayant effectué 10 combats ou plus.
- Une boxeuse junior deuxième année peut rencontrer une boxeuse senior quelle que soit la différence d'âge.

Règle 2 - Les pesées et les visites médicales

Les boxeuses ne doivent répondre aux limites des catégories de poids officielles, aucune tolérance de poids n'est admise quelle que soit l'heure de la pesée. Les pesées officielles et les visites médicales s'effectuent entre 13h et 15h pour les premières journées des étapes ; et de 8h à 9h pour les deuxièmes journées du LBT 2018.

La pesée des femmes se fait obligatoirement en tenue de compétitions avec une tolérance de poids de 300g (poids moyen de la tenue) (cf. code sportif).

Règle 3 – Catégories de poids

CATÉGORIES DE POIDS MINIMES 2	
Appellation des catégories	Limites des catégories
39 kg	de 36 à 39 kg inclus
42 kg	+ de 39 à 42 kg inclus
45 kg	+ de 42 à 45 kg inclus
48 kg	+ de 45 à 48 kg inclus
51 kg	+ de 48 à 51 kg inclus
54 kg	+ de 51 à 54 kg inclus
57 kg	+ de 54 à 57 kg inclus
60 kg	+ de 57 à 60 kg inclus
63 kg	+ de 60 à 63 kg inclus
66 kg	+ de 63 à 66 kg inclus
69 kg	+ de 66 à 69 kg inclus
72 kg	+ de 69 à 72 kg inclus
+72 kg	+ de 72 kg

CATÉGORIES DE POIDS CADETTES	
Appellation des catégories	Limite des catégories
44 kg	de 42 à 44 kg inclus
46 kg	+ de 44 à 46 kg inclus
48 kg	+ de 46 à 48 kg inclus
50 kg	+ de 48 à 50 kg inclus
52 kg	+ de 50 à 52 kg inclus
54 kg	+ de 52 à 54 kg inclus
57 kg	+ de 54 à 57 kg inclus
60 kg	+ de 57 à 60 kg inclus
63 kg	+ de 60 à 63 kg inclus
66 kg	+ de 63 à 66 kg inclus
70 kg	+ de 66 à 70 kg inclus
75 kg	+ de 70 à 75 kg inclus
80 kg	+ de 75 à 80 kg inclus
+80 kg	+ de 80 kg

CATÉGORIES DE POIDS JUNIORS et SENIORS	
Appellation des catégories	Limites des catégories
48 kg	de 45 à 48 kg inclus
51 kg	+ de 48 à 51 kg inclus
54 kg	+ de 51 à 54 kg inclus
57 kg	+ de 54 à 57 kg inclus
60 kg	+ de 57 à 60 kg inclus
64 kg	+ de 60 à 64 kg inclus
69 kg	+ de 64 à 69 kg inclus
75 kg	+ de 69 à 75 kg inclus
81 kg	+ de 75 à 81 kg inclus
+81 kg	+ de 81 kg

Règle 4 - Les horaires de compétition

Les horaires de chaque programme sont arrêtés par la FFB après proposition de l'organisateur. Sur place, l'ordre des combats ne peut être modifié que par le superviseur fédéral en cas de nécessité. Les combats des Minimes 2, Cadettes et Juniors ne peuvent se dérouler après 22h et aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

Règle 5 - La durée des combats

Durée des combats pour les FEMMES en fonction de la catégorie d'âge et du nombre de combats réalisés				
Catégories d'âge	MINIMES 2^e année	CADETTES	JUNIORS	SENIORS
Nombre combats				
du 1^{er} au 5^e combat	3 x 1 min 30	3 x 2 min	3 x 2 min	3 x 2 min
du 6^e au 10^e combat	3 x 1 min 30	3 x 2 min	3 x 2 min ou 3 x 3 min	3 x 2 min ou 3 x 3 min
11 combats et plus	3 x 1 min 30	3 x 2 min	3 x 3 min	3 x 3 min

Règle 6 - Le jugement des combats

Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelé également :

« Ten points must-system »

Les combats doivent être jugés :

-avec des bulletins manuels (papier)

Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeuses. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

- 1 – Le nombre de coups de qualité sur la cible
- 2 – La domination dans le combat par supériorité technico-tactique
- 3 – La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat – engagement)

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round :

- 10 – 9 : domination légère dans le round
- 10 – 8 : domination claire dans le round
- 10 – 7 : domination totale dans le round

Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue

La tenue des boxeuses doit être conforme au code sportif de la FFB, en particulier :

- Des gants de 10 onces pour toutes les catégories de poids.

- Bandes souples et sèches dont la longueur ne doit pas être supérieure à 4,5m, ni inférieure à 2,5m. Les bandes doivent être d'une largeur de 5,7cm enroulées à plat sur la main (elles peuvent être croisées entre les doigts, elles ne peuvent pas être maintenues par des épingles). Les bandages sont vérifiés par l'arbitre à la fin du combat et avant que la décision soit rendue.

- Les cheveux longs doivent obligatoirement être maintenus, à l'intérieur du casque, par le bandana fourni par le LBT 2018.
- Les casques personnels doivent obligatoirement être de la couleur du coin affecté à la boxeuse. Ils doivent être agréés par le Chef du jury de la compétition (mentonnière et protège-pommettes interdits). Les débardeurs (maillots sans manches) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible).
- Le short ne doit pas descendre au-dessous des genoux.
- La jupe-Short est autorisée.

Règle 8 - Les forfaits et les sanctions

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier, fax ou e-mail), dans les plus brefs délais, ceci afin de permettre de sélectionner une remplaçante ou de ne pas faire déplacer l'adversaire inutilement.

En cas de forfait d'une boxeuse :

Cas N°1 : une remplaçante est sélectionnée par la CNBF, cette dernière prendra la place de la boxeuse forfait sur le tableau de compétition.

Cas N°2 : la CNBF ne peut sélectionner une remplaçante, l'adversaire se verra déclarer gagnante par forfait.

Aucune récompense ne peut être remise si la boxeuse n'a pas effectué au minimum un combat lors de la phase N°2 de la compétition.

NB : Seules les boxeuses participant à des compétitions ou stages des Collectifs France pourront à tout moment retirer leur engagement sur une étape après accord du DTN selon le calendrier sportif.

En cas de forfait survenant à moins de 17 jours de la date d'une étape, il pourra s'ajouter à la pénalité financière de 100€, une interdiction pour la boxeuse de participer à un combat sur une période de 28 jours à compter de la date de l'étape et l'impossibilité de poursuivre le LBT 2018 (Sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin lors d'une compétition et portée sur le procès-verbal).

La CNBF se réserve le droit de statuer sur tous les cas de forfait.

Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer l'interdiction de boxer sur la période de 28 jours.

LES TROPHEES DU
Ladies Boxing Tour 2018

Les trophées Espoirs du LBT 2018 sont décernés selon les critères suivants :

La N° 1 de chaque poule le Trophée du Ladies Boxing Tour 2018

La N° 2 et la N°3 se verront remettre une récompense du Ladies Boxing Tour 2018.

Trophées Novices

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque poule ayant de 0 à 5 combats au 14 Février 2018, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2^{ème} phase.

Trophées Espoirs

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque groupe ayant de 5 à 10 combats au 14 Février 2018, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2^{ème} phase.

Les Trophées Elites

Ils seront décernés aux boxeuses de chaque groupe ayant plus de 10 combats au 14 Février 2018, qui sera classée N°1 à l'issue de la 2^{ème} phase.

ANNEXE

Les catégories d'âge pour la saison 2017 - 2018

Catégories d'âge	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS
Années de naissance	2004 (M2)	2003 (C1) 2002 (C2)	2001 (J1) 2000 (J2)	1999 et AVANT

Fédération Française de Boxe
Tour Essor
14, rue Scandicci
93508 PANTIN
01 41 74 45 10 (tel.)
01 49 42 28 79 (fax)
www.ffboxe.asso.fr – Courriel : sevgosselin@gmail.com

